
SYNTHÈSE MÉMOIRE

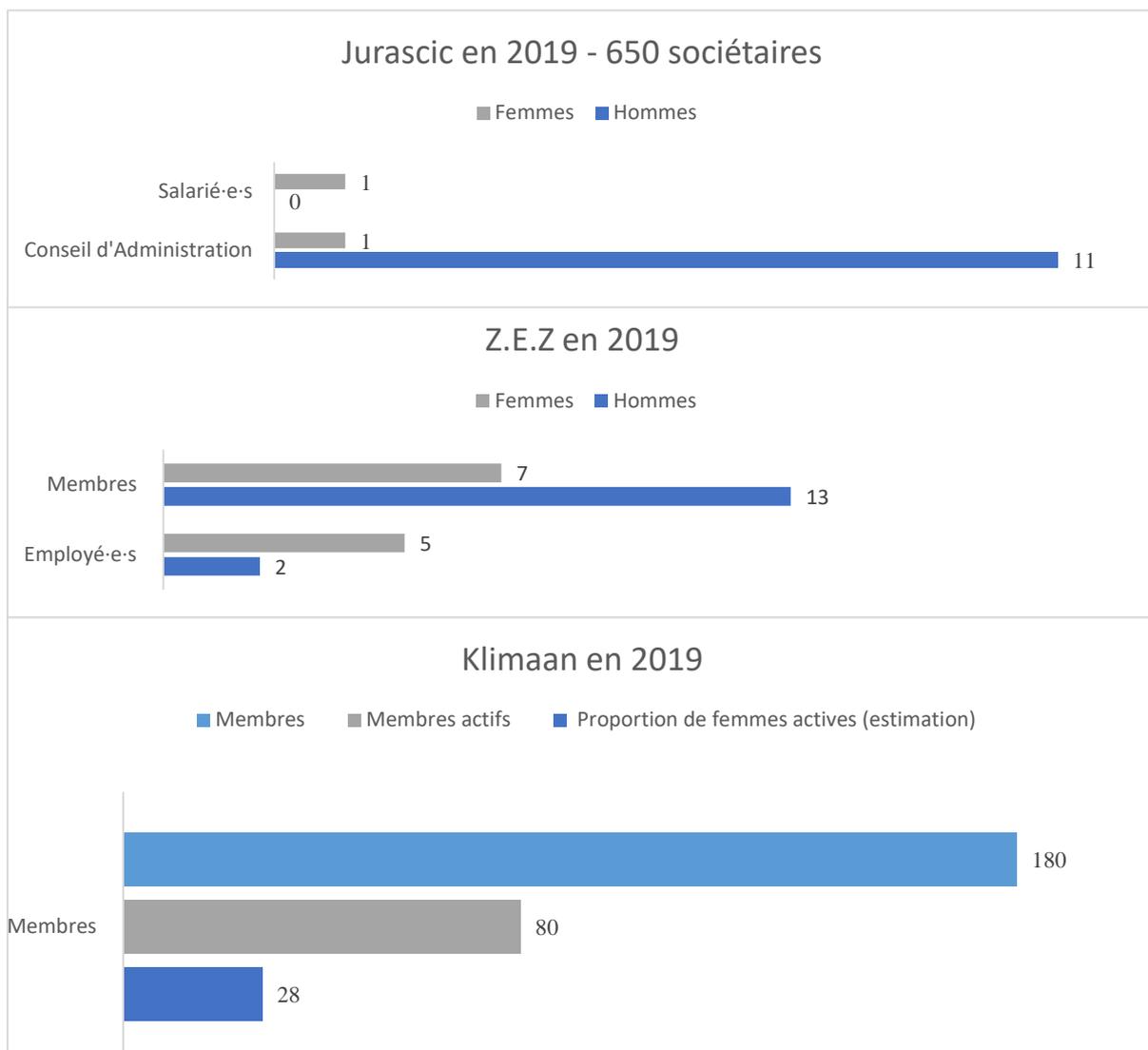
Femmes et énergies renouvelables – participation au sein des communautés d'énergies renouvelables (C.E.R)

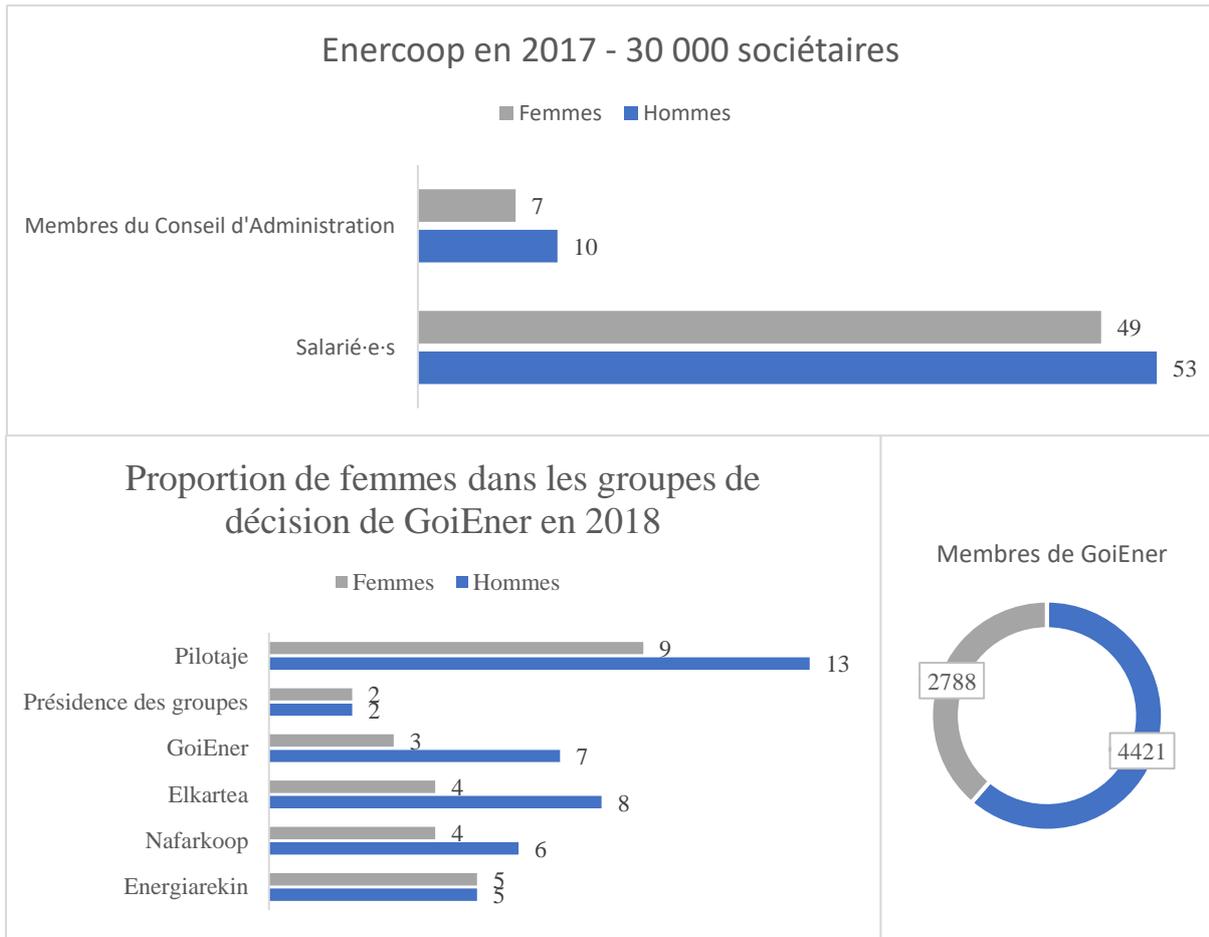
La question de la relation entre genre et énergies renouvelables est un enjeu décisif de la transition énergétique notamment du fait de la vulnérabilité des femmes vis-à-vis du dérèglement climatique (inhérent à leur statut de gestionnaire du foyer, et leur revenu en moyenne moins élevé), qui est principalement causé par la combustion d'énergies fossiles. Les femmes sont pourtant peu présentes au sein du secteur de l'énergie : une étude d'I.R.E.N.A (International Renewable Energy Agency) de 2019 portant sur 144 pays explique que les femmes ne représentent que 32% de la main d'œuvre pour la production d'énergies renouvelables et 22% de la main d'œuvre de l'industrie pétrolière et gazière. Ainsi, la part des femmes est supérieure dans le secteur du renouvelable, mais les postes des femmes sont plus administratifs que techniques (45% des femmes ont un poste administratif contre 28% d'ingénieures). Leur pouvoir de décision est également limité : les conseils d'administration du secteur privé analysés sont composés à 75% d'hommes. Dans ce contexte, la forme coopérative des C.E.R semble être une réponse aux inégalités, puisqu'elles sont basées sur des valeurs d'égalité, de partage du pouvoir et d'ouverture. De plus, les ambitions sociales des C.E.R les poussent également à tenter de répondre aux enjeux d'inégalités à la consommation, par exemple via des actions pour lutter contre la précarité énergétique. Or, les femmes représentent 80% des personnes en situation de précarité énergétique en Europe, les mères célibataires étant les plus vulnérables.

Néanmoins, ce lien n'est pas véritablement évident à établir lors d'observations concrètes. Dans ce cadre-là, ce mémoire s'interroge : **dans quelle mesure les C.E.R contribuent-elles à l'empowerment des femmes ?** L'*empowerment* désigne « un « processus sociopolitique » qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative ». La réponse se base sur l'analyse de cinq coopératives énergétiques, venant de quatre pays différents. Il s'agit de GoiEner (Espagne), Jurascic (France), Z.E.Z (Croatie), Klimaan (Belgique) et Enercoop (France), tous membres de REScoop, la fédération européenne des C.E.R. D'envergures différentes, ces coopératives n'ont pas le même mode de fonctionnement ni la même origine, mais elles sont liées par la volonté de redonner la souveraineté énergétique aux citoyens en suivant des principes démocratiques. Leur objectif général est donc de permettre l'*empowerment* de l'ensemble des citoyens via le contrôle de la production et de la consommation énergétique. La taille et l'âge de la structure influent surtout sur le taux de professionnalisation. Les modalités et freins à la participation féminine ne sont pas les mêmes selon le statut de volontaire ou de salarié. Alors qu'Enercoop, Z.E.Z et GoiEner reposent sur des employé-e-s, Jurascic et Klimaan fonctionnent grâce aux bénévoles.

À la suite d’entretiens et l’étude de ces cas, il est possible d’affirmer que les C.E.R contribuent effectivement à l’*empowerment* des femmes, mais selon des modalités spécifiques. En effet, les femmes sont plus nombreuses dans les C.E.R que dans le secteur des énergies renouvelables en moyenne, elles accèdent à des postes à responsabilité, participent aux délibérations des conseils d’administration et des assemblées générales, et de manière générale ont une perception positive des opportunités offertes par les C.E.R. Cependant, ces constats diffèrent d’une coopérative à l’autre, notamment sur le nombre de femmes présentes et au pouvoir.

Les questions techniques restent dans les mains des hommes selon des logiques plus larges de segmentation du marché du travail. Sans surprise, les coopératives qui prennent en compte le genre dans leur stratégie (chez GoiEner, et dans une certaine mesure chez Enercoop), ont de meilleurs résultats en termes de parité. L’*empowerment* est donc un processus actif et volontaire, et ne découle pas automatiquement d’un fonctionnement plus démocratique et plus ouvert. De plus, s’il y a plus de femmes employées par les C.E.R, la majorité des membres demeure masculin (les hommes ayant en moyenne plus de temps pour être volontaires, et se sentent légitime à agir, contrairement aux femmes). Ci-dessous, les principaux statistiques sur la présence des femmes au sein des coopératives étudiées :





Le processus de décision est plus ouvert, mais il ne suffit pas d'appliquer le principe une personne égale une voix pour garantir le partage du pouvoir. Par exemple, GoiEner a mis en place un modèle de gouvernance partagée sociocratique qui permet de pallier en partie aux enjeux des inégalités à la participation. Ce sujet n'est pas pleinement pris en compte par les C.E.R qui mènent peu d'actions directes en faveur de l'égalité femme - homme. Les coopératives énergétiques qui l'intègrent se sont construites autour d'une idéologie féministe, et les changements au cours du développement sont plus difficiles à mettre en place. Le contexte national influence également énormément les actions des C.E.R. En effet, la question du genre est de plus en plus sur l'agenda public espagnol par exemple, et l'état des droits des femmes diffère entre la Croatie, la France, la Belgique ou l'Espagne.

Par ailleurs, les C.E.R réussissent mieux à intégrer les femmes dans le processus de production de l'énergie, mais peinent à répondre aux inégalités de consommation. En effet, les personnes aux revenus modestes demeurent exclues des C.E.R, alors même qu'elles sont les plus compétentes pour connaître et formuler leurs besoins et leurs difficultés. L'empowerment est implicitement réservé à une catégorie de femmes, qui peuvent investir la somme initiale. Les pouvoirs publics sont encore nécessaires pour subventionner les foyers modestes dans l'accès aux énergies renouvelables. De plus, les femmes qui restent en charge de la gestion du foyer (et donc des enjeux domestiques liés à l'énergie) ne peuvent intégrer les C.E.R, faute de temps. Cette situation recouvre un enjeu plus large pour les C.E.R qui peinent à attirer des membres diversifiés socialement.

De fait, les communautés d'énergies renouvelables accentuent l'ouverture progressive des femmes au secteur de l'énergie. Cette tendance devrait s'accélérer avec l'augmentation de la consommation d'énergies renouvelables en Europe (de 8,5 % en 2004 à 17,0 % en 2016 selon Eurostat), accompagnée de la hausse du nombre de C.E.R. Si la structure des coopératives énergétiques offre des possibilités pour le partage du pouvoir et des postes, et donc d'*empowerment*, cela implique néanmoins l'intégration de ses enjeux dans la politique globale des C.E.R.

Cependant ces conclusions se basent sur une étude exploratoire qui nécessite un approfondissement. En effet, l'enquête de terrain n'a pas pu être suffisamment aboutie. Il aurait été souhaitable de réaliser des sessions d'observation, notamment pour analyser réellement le partage du pouvoir (par exemple sur la durée, la nature et le nombre de prise de parole des femmes lors des réunions de décision) et pour connaître plus concrètement la perception des femmes à différents postes sur leur participation, et l'impact des C.E.R dans leur vie. En effet, les aspects changement de consommation ou socialisation via les coopératives n'ont pas pu être traités par cette approche du terrain.

De fait, la perspective choisie souligne comment les C.E.R peuvent impliquer les femmes en tant que *prosumers*, et non ce que leur intégration apporte aux coopératives. Pourtant, plusieurs études partagées par l'O.N.G Women Equity (dont l'objectif est de promouvoir et soutenir les P.M.E dirigées par des femmes), affirment par exemple que les entreprises les plus féminisées réussissent mieux : « lorsque le nombre de femmes à un poste de directeur augmente de 10%, les chances de succès (comparativement aux autres entreprises) augmentent de 6% ». Dès lors, quel est l'impact de la participation des femmes au sein des coopératives énergétiques ? Par exemple, si les femmes sont plus vulnérables face aux risques de la précarité énergétique, elles sont peut-être également les plus à même de trouver des solutions. En tant que gestionnaire des foyers, elles peuvent également apporter un regard pratique sur les changements d'habitude demandés au nom de l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation. De plus, les femmes étant plus affectées par les dérèglements climatiques, leur implication dans le secteur de l'énergie pourrait éventuellement permettre l'accélération de la transition vers le retrait des énergies polluantes.